

Consignes aux auteurs d'articles pour les rubriques *Dossier* et *Varia*

Contact

Journal of Energy History / Revue d'histoire de l'énergie

6, rue Récamier

F-75007 Paris

France

Adresse électronique : jehrhe.journal@gmail.com

Important: accès libre et licence Creative Commons

Journal of Energy History / Revue d'histoire est une publication en libre accès. Ceci signifie que tous les articles sont immédiatement et intégralement accessibles gratuitement à la lecture et au téléchargement.

Journal of Energy History / Revue d'histoire ne requiert le versement d'aucune somme d'argent (*fee*) de la part de l'auteur pour le traitement et la traduction éventuelle de son article.

En confiant à la revue Journal of Energy History / Revue d'histoire de l'énergie l'auteur accepte le principe d'une publication sous licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0).

Cette licence autorise le partage et la copie de l'article pour des fins non commerciales, pour autant que l'article soit toujours attribué à son ou ses auteurs et que son contenu n'en soit pas modifié. Pour une présentation complète de cette licence:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

Préparation des fichiers

L'auteur prendra soin d'envoyer d'une part un fichier texte (1.), d'autre part un fichier pour chaque document à insérer dans le texte (2.)

1. Un fichier texte comprenant

- en première page, un résumé en français et un résumé en anglais entre 500 et 750 signes chacun, ainsi que cinq mots clés et la signature (Prénom Nom, institution de rattachement, adresse email si vous le souhaitez, compte Twitter si vous le souhaitez) ;
- à la suite, l'article, qui fera entre 40 000 et 60 000 signes, notes et espaces comprises, hors bibliographie
- enfin, une bibliographie classée par ordre alphabétique d'auteurs (Nom Prénom)

Pour tout cela, l'auteur utilisera la police Times, 12, interligne 1,5.

Titres et hiérarchie.

L'article doit être organisé avec trois niveaux de titres :

Titre de l'article

Première partie

Première sous partie

2. Autant de fichiers que de documents à insérer le cas échéant dans le texte (graphiques, tableaux, images, etc.) :

Les éléments à insérer dans le corps du texte seront fournis à part, sous forme brute (extensions .xls, .xlsx, .ods pour les graphiques et tableaux ; .eps, .tiff, .jpg, .jpeg pour les images, de préférence en haute définition, en couleurs ou en noir et blanc).

L'auteur s'assurera que les images transmises sont bien libres de droits. L'auteur veillera à les numéroter et à indiquer clairement leur emplacement dans le corps du texte, avec la légende ainsi rédigée : Figure 1. Titre (times 10)

Charte éditoriale: remarques générales

- Citations

Les citations sont présentées entre guillemets et pas en italique.

Les textes en français utiliseront les guillemets français « ». Dans le cas de guillemets au sein d'une citation, l'auteur utilisera les guillemets anglais ou américains “ ”

Les textes en anglais utiliseront les guillemets anglais “ ”. Dans le cas de guillemets au sein d'une citation ‘ ’

Les citations de plus de cinq lignes prennent la forme d'un paragraphe séparé :

Times 12, interligne 1,5, Retrait avant le texte 1, Retrait après le texte 1

Cas des citations en langue étrangère.

S'il le souhaite, l'auteur est libre de citer dans une autre langue que le français ou l'anglais, mais il doit tenir compte du fait que son texte doit rester lisible pour le plus grand nombre. Ceci peut impliquer de traduire sa citation en note, en français ou en anglais.

- Espaces insécables

Les auteurs qui rédigent en français devront appliquer une espace insécable après les signes de ponctuation suivants : « » ? ; ; !

Les auteurs qui rédigent en anglais n'appliqueront aucune espace avant les signes de ponctuation.

Les espaces insécables et les guillemets sont l'objet de normes typographiques différentes selon les langues. Nous demandons toutefois aux auteurs de ne suivre qu'une seule et même règle tout au long de leur article, y compris dans les références en notes de bas de page et en bibliographie. On ne changera donc pas de guillemets ou de règle concernant les espaces insécables selon que la référence est en langue française ou dans une autre langue.

Ainsi, dans un article rédigé en français :

- Pierre Lanthier, « Les constructions électriques en France : financement et stratégies de six groupes industriels internationaux de 1880 à 1940 » (thèse de Doctorat, Université Paris 10, 1988).
- John Krige, « Embedding the National in the Global : U.S. – French Relationships in Space Science and Rocketry in the 1960s », in Naomi Oreskes and John Krige (eds.), *Science and Technology in the Global Cold War* (Cambridge : MIT Press, 2014), 247.
- Frederick Cooper, « What is the Concept of Globalization Good For ? An African Historian's Perspective », *African Affairs*, vol. 100, n° 399, 2001, 213.

Dans un article rédigé en anglais :

- Pierre Lanthier, “Les constructions électriques en France: financement et stratégies de six groupes industriels internationaux de 1880 à 1940” (thèse de Doctorat, Université Paris 10, 1988).
- John Krige, “Embedding the National in the Global: U.S. – French Relationships in Space Science and Rocketry in the 1960s”, in Naomi Oreskes and John Krige (eds.), *Science and Technology in the Global Cold War* (Cambridge: MIT Press, 2014), 247.

- Frederick Cooper, "What is the Concept of Globalization Good For? An African Historian's Perspective", *African Affairs*, vol. 100, n° 399, 2001, 213.

- Autres

Les capitales/majuscules doivent être accentuées.

Crochets et non parenthèses : utiliser les crochets pour couper une citation, indiquer le remplacement d'un mot/groupe de mots ou pour des parenthèses incluses dans une parenthèse.

Archives : indiquer le fonds et sa localisation la première fois puis son abréviation.

Nombres et chiffres : jusqu'à 13 en toutes lettres (inclus), puis en chiffres arabes. Les siècles seront écrits en chiffres arabes suivis en Français d'un « e » en exposant réduit et d'un « s. » et en Anglais d'un « th » en exposant réduit et d'un « C. ». Ex. : 20^e s., 20^e C.

Charte éditoriale: indications sur la présentation des notes de bas de page

- Appel de note et note :

L'appel de notes est placé avant la ponctuation et avant les guillemets dans les textes rédigés en français ; placé après la ponctuation et après les guillemets dans les textes rédigés en anglais.

La note de bas débute par le numéro en exposant réduit, suivi d'une espace et du texte de la note :

† Pierre-Yves Saunier, *etc*

- Merci de ne pas insérer d'appel de note de bas de page à la fin des titres et sous-titre de votre article
- Présentation des références en notes de bas de page :

Références en français, allemand, espagnol dans les notes de bas de page

Citation d'un ouvrage :

- Rodolfo Cerdas Cruz, *La hoz y el machete. La IC, América Latina y la Revolución en Centro América* (San José : UNED, 1986).

Citation d'une page d'un ouvrage :

- Maurice Duverger (dir.), *Le concept d'empire* (Paris : PUF, 1980), 123.

Citation d'un passage de plusieurs pages d'un ouvrage :

- Giulia Bonacci, Sarah Fila-Bakabadio (dir.), *Musiques populaires : usages sociaux et appartenance* (Paris : Éditions de l'EHESS, 2003), 27-42.

Citation de plusieurs pages discontinues d'un ouvrage :

- Christophe Brun, « Configuration géographique "européenne" et dynamique d'innovation : sur l'hypothèse d'un engendrement mutuel depuis Strabon », in Vincent Jullien, Efthymios Nicolaidis, Michel Blay (dir.), *Europe et sciences modernes. Histoire d'un engendrement mutuel* (Berne : Peter Lang, 2012), 10, 321.

Dans le cas d'un ouvrage réédité :

- Edmundo O’Gorman, *L’invention de l’Amérique. Recherche au sujet de la structure historique du Nouveau Monde et du sens de son devenir* (Québec : Presses de l’Université Laval, 2007 [1958]).

Citation d’une page d’un article :

- Marc Aymes, Laurent Dubreuil, « Impérissable », *Labyrinthe*, n° 35, 2010, 16.

Dans le cas d’un ouvrage publié en plusieurs volumes :

- Kossok Manfred, *Ausgewählte Schriften*, vol. 3, *Zwischen Reform und Revolution. Übergänge von der Universal zur Globalgeschichte* (Leipzig : Leipziger Universitätsverlag, 2000 [1986]).

Thèses et mémoires universitaires non publiés :

- Pierre Lanthier, « Les constructions électriques en France : financement et stratégies de six groupes industriels internationaux de 1880 à 1940 » (thèse de Doctorat, Université Paris 10, 1988).
- Stéphanie Robert, « L’électrification du Burkina Faso et ses implications socio-économiques depuis les années 1970 » (mémoire de Maîtrise, Université de Paris VII, 2001).

Références en anglais (attention à la capitalisation) dans les notes de bas de page

Référence à un ouvrage :

- Roland Robertson, *Globalization : Social Theory and Global Culture* (London : SAGE, 1992).

Référence à un passage d’un ouvrage :

- Stephan Berger, Chris Lorenz (eds.), *Nationalizing the Past. Historians as Nation Builders in Modern Europe* (Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2010), 319-340.

Référence à un working paper :

- Anne Orford, « The Past as Law or History: The Relevance of Imperialism for Modern International Law », *History and Theory of International Law Series*, Institute for International Law and Justice (IILJ) Working Paper, NYU School of Law, 2012/2.

Référence à une page d’un article de revue :

- Frederick Cooper, « What is the Concept of Globalization Good For ? An African Historian’s Perspective », *African Affairs*, vol. 100, n° 399, 2001, 213.

Référence à une page de chapitre d’un ouvrage collectif :

- John Krige, « Embedding the National in the Global : U.S. – French Relationships in Space Science and Rocketry in the 1960s », in Naomi Oreskes and John Krige (eds.), *Science and Technology in the Global Cold War* (Cambridge : MIT Press, 2014), 247.

Thèses et mémoires universitaires non publiés :

- Joanne Brady, « Electric Car Cultures : An Ethnography of the Everyday Use of Electric Vehicles in the UK » (Master Thesis, Durham University, 2010).
- Edward Graham Daves Rossell, « Compelling Vision: From Electric Light to Illuminating Engineering 1880-1940 » (Ph.D diss., University of California, Berkeley, 1998).

Référence à un billet/article sur un site internet qui ne serait pas une revue

- Rémi Gandoin, « Workshops and conferences, 1973-1980 », 15/12/2017. Url : <https://aeolians.net/2017/12/15/workshops-and-conferences-1973-1980/> (accessed DD/MM/YYYY)

Nota bene 1 : citation des articles

Quelle que soit la langue originale de l'article, merci de vous conformer aux normes de présentation (déjà énoncées ci-dessus) :

Pas d'indication du mois, volume écrit vol., numéro écrit n°, et dans le cas d'une numérotation annuelle de la livraison : vol. 100/1 (dans le cas où la livraison est la première du volume 100)

Ex:

« Philanthropy, Patronage, Politics », *Dædalus*, vol. 116/1, 1987.

Nota bene 2 : titre d'une revue

L'auteur citera intégralement le titre de la revue tout du long de son texte, sauf s'il décide de citer le titre intégralement la première fois en ajoutant l'acronyme entre crochets, pour références ultérieures à l'acronyme seulement.

Nota bene 3 : pagination

Il convient de préciser une page ou un groupe de pages, sauf si vous citez l'intégralité du livre ou de l'article.

Nota bene 4 : répétition de références

La première citation d'une référence doit inclure tous les détails bibliographiques demandés ; les citations suivantes de cette même référence seront abrégées.

Si la référence vient tout juste après celle qu'elle répète, autrement dit si les deux notes sont consécutives :

avec une pagination différente : *Ibid.*, 43.

avec la même pagination : *Id.*

Si la référence est plus loin dans le texte, c'est-à-dire que les deux notes ne sont pas consécutives, rappeler la note où se trouve la référence complète citée la première fois, en ne reprenant que le nom de famille et le début du titre :

Judson, « L'Autriche-Hongrie était-elle un empire ? », 590 (cf. note 3).

Nota bene 5 : ouvrage ayant trois auteurs ou plus

Il est possible de remplacer les noms des auteurs n°2, n°3 et suivants par : *et al.*

Exemple : Sandy Isenstadt *et al.* (eds.), *Cities of Light : Two Centuries of Urban Illumination* (New York, London : Routledge, 2015).

Charte éditoriale: bibliographie

La présentation de la bibliographie reprend les normes présentées ci-dessus pour la présentation des références en notes de bas de page avec deux exceptions :

- La bibliographie sera classée par nom d'auteur.
- On fera mention de la pagination complète pour les chapitres et les articles (pas pour les livres).

Exemples :

Aymes Marc, Dubreuil Laurent, « Impérissable », *Labyrinthe*, n° 35, 2010, 13-20.

Berger Stephan, Lorenz Chris (eds.), *Nationalizing the Past. Historians as Nation Builders in Modern Europe* (Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2010).

Bonacci Giulia, Fila-Bakabadio Sarah (dir.), *Musiques populaires : usages sociaux et appartenance* (Paris : Éditions de l'EHESS, 2003).

Brady Joanne, « Electric Car Cultures : An Ethnography of the Everyday Use of Electric Vehicles in the UK » (Master Thesis, Durham University, 2010).

Brun Christophe, « Configuration géographique “européenne” et dynamique d’innovation : sur l’hypothèse d’un engendrement mutuel depuis Strabon », in Vincent Jullien, Efthymios Nicolaïdis, Michel Blay (dir.), *Europe et sciences modernes. Histoire d’un engendrement mutuel* (Berne : Peter Lang, 2012), 309-346.

Cerdas Cruz Rodolfo, *La hoz y el machete. La IC, América Latina y la Revolución en Centro América* (San José : UNED, 1986).

Cooper Frederick, « What is the Concept of Globalization Good For ? An African Historian’s Perspective », *African Affairs*, vol. 100, n° 399, 2001, 213.

Duverger Maurice (dir.), *Le concept d’empire* (Paris : PUF, 1980).

Gandoin Rémi, « Workshops and conferences, 1973-1980 », 15/12/2017. Url : <https://aeolians.net/2017/12/15/workshops-and-conferences-1973-1980/>

Krige John, « Embedding the National in the Global : U.S. – French Relationships in Space Science and Rocketry in the 1960s », in Naomi Oreskes and John Krige (eds.), *Science and Technology in the Global Cold War* (Cambridge : MIT Press, 2014), 247.

Manfred Kossok, *Ausgewählte Schriften*, vol. 3, *Zwischen Reform und Revolution. Übergänge von der Universal zur Globalgeschichte* (Leipzig : Leipziger Universitätsverlag, 2000 [1986]), 95-107.

Lanthier Pierre, « Les constructions électriques en France : financement et stratégies de six groupes industriels internationaux de 1880 à 1940 » (thèse de Doctorat, Université Paris 10, 1988).

O’Gorman Edmundo, *L’invention de l’Amérique. Recherche au sujet de la structure historique du Nouveau Monde et du sens de son devenir* (Québec : Presses de l’Université Laval, 2007 [1958]).

Orford Anne, « The Past as Law or History: The Relevance of Imperialism for Modern International Law », *History and Theory of International Law Series*, Institute for International Law and Justice (IILJ) Working Paper, NYU School of Law, 2012/2.

« Philanthropy, Patronage, Politics », *Dædalus*, vol. 116/1, 1987.

Robert Stéphanie, « L’électrification du Burkina Faso et ses implications socio-économiques depuis les années 1970 » (mémoire de Maîtrise, Université de Paris VII, 2001).

Robertson Roland, *Globalization: Social Theory and Global Culture* (London : SAGE, 1992).

Rossell Edward Graham Daves, « Compelling Vision: From Electric Light to Illuminating Engineering 1880-1940 » (Ph.D diss., University of California, Berkeley, 1998).